

J'ai en outre l'honneur d'accepter, au nom du gouvernement des États-Unis d'Amérique, la proposition du gouvernement du Canada.

En conséquence, la Note n° 0096 de l'Ambassade du Canada, de même que la présente Note, constituent un Accord entre nos deux gouvernements sur cette question, qui entre en vigueur le 5 décembre 2000 et demeure en vigueur pour une période de cinq ans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État

(Signé par Lino Guitierrez)